

ECONOMIC AND SOCIAL COUNCIL — SEVENTH SESSION

Official Records, 19 July — 28 August 1948

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL — SEPTIÈME SESSION

Procès-verbaux officiels, 19 juillet — 28 août 1948

ONE HUNDRED AND SEVENTY-FIFTH MEETING

Held at the Palais des Nations, Geneva,
on Monday, 19 July 1948, at 11 a.m.

President : Dr. Charles MALIK

1. Opening of the Session

The PRESIDENT declared the seventh session of the Economic and Social Council open. He recalled that the Council, which had held its first session in London and its subsequent sessions in New York and at Lake Success, was now meeting for the first time on the continent of Europe. It was, moreover, the first time that a principal organ of the United Nations had met at the European Headquarters of the Organization. The Council would certainly wish to express its goodwill and appreciation to the Swiss people and Government, in whose country it was meeting.

The decision to hold the seventh session of the Council at Geneva was, however, much more than a symbolic gesture of kinship and sympathy with the old continent of Europe, the mother of so much civilization, achievement, art and philosophy, ambition and universal realization, and also of so much suffering. The Council has wished to meet in Europe and, indeed, at Geneva, the city of the former world organization, in order to live the life and the pace of Europe, to feel the immediate impulse of its existence and to obtain first-hand training in the real nature of its problems.

In a sense, the Council needed such training even more than Europe needed the Council. Even if it were true that the centre of the world had shifted to new regions of power and doctrine, the spiritual roots of present civilization lay none the less in Europe itself; and the crucial problem of peace that lay before the world was the adjustment of the meeting of East and West in Europe. In a world that had become in the physical sense indissolubly one, the point of contact was as important as the place of origin. In that sense, therefore, Europe remained the centre of the world; and for a world council like their own to meet in Europe was a most neces-

CENT SOIXANTE-QUINZIÈME SÉANCE

Tenue au Palais des Nations, à Genève,
le lundi 19 juillet 1948, à 11 heures

Président : M. Charles MALIK

1. Ouverture de la session

Le PRÉSIDENT déclare ouverte la septième session du Conseil économique et social. Il rappelle que c'est la première fois que le Conseil — qui a tenu sa première session à Londres et ses sessions suivantes à New-York et à Lake Success — se réunit sur le continent européen. C'est aussi la première fois qu'un organisme important des Nations Unies tient ses assises au siège européen de l'Organisation. Le Conseil tiendra sans aucun doute à adresser l'expression de sa sympathie ainsi que ses remerciements au peuple et au gouvernement de la Suisse, où il va tenir ses réunions.

En prenant la décision de tenir à Genève sa septième session, le Conseil a fait beaucoup plus qu'un geste symbolique de sympathie et de fraternité à l'égard du vieux continent, de cette Europe qui a été le berceau de la civilisation, qui a tant accompli, fait faire tant de progrès aux arts et à la philosophie, et connu tant d'ambitions et de réalisations d'ordre universel, mais aussi tant de souffrances. Si le Conseil a voulu se réunir en Europe, et plus précisément à Genève, siège de l'organisation mondiale qui a précédé celle des Nations Unies, c'est pour pouvoir vivre la vie de l'Europe, la vivre au même rythme qu'elle, ressentir directement l'élan de son existence et s'initier, à la source même, à la nature véritable des problèmes qu'elle a à résoudre.

Le Conseil a besoin de cette expérience, encore plus peut-être que l'Europe n'a besoin du Conseil. Même s'il est exact de dire que le centre du monde s'est déplacé vers de nouvelles zones de puissance et de nouveaux foyers de doctrine, les racines spirituelles de la civilisation actuelle n'en demeurent pas moins en Europe; et le problème crucial de la paix qui se pose au monde consiste précisément à réaliser dans l'harmonie, la rencontre, en Europe, de l'Orient et de l'Occident. Dans un monde caractérisé par une unité indissoluble, au sens matériel du mot, le lieu de rencontre est aussi important que le point d'origine. En ce sens, l'Europe demeure donc le

sary corrective and discipline for the apprehension of the central problems of the world.

But such help as the Economic and Social Council could give, it must endeavour to give within the very broad limitations imposed on it by the Charter. As he had done in his closing speech at the previous session¹ he would again draw attention to Article 55 of the Charter, the importance of which could not be over-emphasized. It was noteworthy that that Article laid down that the United Nations should promote higher standards of living, solutions of international economic and social problems, and observance of human rights, not merely for their own sake, but with a view to the creation of conditions necessary for peace. For the Charter, as the fundamental law of the United Nations, which was dedicated to the maintenance of peace and security, of necessity viewed everything from that angle; and where standards of living were low, international economic and social problems unsolved and human rights ignored, conditions of peace and security could not exist. Such—and it was taken directly from the doctrine of the Charter—was the precise meaning of the familiar formula that the need for the Security Council was in inverse proportion to the success of the Economic and Social Council. It was the duty of the Council to redouble its efforts in the application of Article 55 to the continent of Europe, so as to help in the creation there of basic and just social and economic conditions, to the end that the present tension be relieved and security and peace be rendered more secure.

It was particularly fitting that the first principal organ of the United Nations to hold a session at Geneva should be the Economic and Social Council. For it was one of Geneva's most famous sons, the author of the *Contrat social*, Jean-Jacques Rousseau, who would have perceived more clearly than anyone else the social and economic lacunae in the organization of the League of Nations and would have hailed the chief innovation introduced by the United Nations—namely, the establishment of an Economic and Social Council. In the Council's concern for the economic, social and cultural conditions of man and in its mandate to promote fundamental and natural human rights and freedoms, Rousseau would have seen the fulfilment of one of his dearest dreams.

Before inviting the Council to consider and adopt the reasoned recommendations made by the Agenda Committee, he wished to make certain observations on the contents of the agenda as

centre du monde; et, pour un conseil mondial comme le Conseil économique et social, le fait de se réunir en Europe constitue un moyen de parvenir à une plus exacte compréhension des problèmes essentiels du monde.

Quelle que soit la contribution que le Conseil économique et social puisse apporter à la solution de ces problèmes, il devra s'efforcer de rester dans les limites du cadre, d'ailleurs très large, que lui impose la Charte. Le Président tient à signaler, à l'intention des délégués, comme il l'a déjà fait dans son discours de clôture de la précédente session¹, l'Article 55 de la Charte, dont on ne saurait trop souligner l'importance. Il est en effet à noter que, si cet article stipule qu'il faut relever les niveaux de vie, apporter une solution aux problèmes internationaux d'ordre économique et social, et faire respecter les droits de l'homme, ce n'est pas seulement parce que ces problèmes sont importants en eux-mêmes, mais c'est aussi en vue d'arriver à créer les conditions nécessaires au maintien de la paix. Car la Charte des Nations Unies, loi fondamentale d'une organisation vouée au maintien de la paix et de la sécurité, a nécessairement envisagé toutes choses sous cet angle; or, là où le niveau de vie est trop bas, où les problèmes économiques et sociaux restent sans solution, et où les droits de l'homme sont méconnus, les conditions nécessaires à la paix et à la sécurité ne peuvent exister. Telle est l'interprétation qu'il faut donner — elle procède directement de la doctrine de la Charte — à la formule familière selon laquelle la nécessité du recours au Conseil de sécurité varie en raison inverse du succès des efforts du Conseil économique et social. Le Conseil a donc le devoir de redoubler d'efforts pour appliquer au continent européen l'Article 55, et contribuer ainsi à y faire régner des conditions générales équitables dans le domaine économique et dans le domaine social, afin d'atténuer la tension actuelle et de consolider la sécurité et la paix.

C'est une circonstance particulièrement heureuse que le premier des grands organismes des Nations Unies qui vient siéger à Genève soit précisément le Conseil économique et social. Car l'un des plus célèbres fils de Genève, Jean-Jacques Rousseau, l'auteur du *Contrat social*, aurait su discerner, plus distinctement que nul autre, les lacunes que présentait dans le domaine social et économique une organisation comme celle de la Société des Nations, et il aurait certainement applaudi à cette innovation capitale de l'Organisation des Nations Unies qui a consisté à créer un Conseil économique et social. Qu'il existe un conseil chargé de travailler à l'amélioration de la situation économique, sociale et culturelle de l'humanité, ayant pour mandat de sauvegarder les libertés et les droits essentiels et naturels de l'homme, c'est ce que Rousseau aurait considéré comme la réalisation de l'un de ses rêves les plus chers.

Avant d'inviter le Conseil à passer à l'examen et à l'adoption des recommandations motivées que présente le Comité de l'ordre du jour, le Président désire faire quelques observations à propos

¹ See *Official Records of the Economic and Social Council*, third year, sixth session, 174th meeting.

¹ Voir *Procès-verbaux officiels du Conseil économique et social*, troisième année, sixième session, 174^e séance.

a whole. The agenda, which contained 50 items, some of them embodying the labour of important international conferences, or two to three years' work by some of the commissions set up by the Council, was the heaviest ever presented to the Council. It would be impossible to deal adequately with that volume of business without the whole-hearted co-operation of every representative. He assured the Council, however, that as was in keeping with the quality and dignity of their work, there would be no undue hurrying of their deliberations. Nevertheless, he would constantly appeal to every member and every committee to help in the elimination of unnecessary delay and repetition.

From the point of view of their origin, the items on the agenda fell into ten broad categories. First, all the nine functional commissions, other than the Fiscal Commission, had met since the last session and had submitted reports, of which six came from third sessions and two from second sessions. The time, he believed, had therefore come to subject the activity of the functional commissions—through which, together with the regional commissions, he recalled, most of the Council's duties were discharged — to much closer scrutiny and more constructive criticism, with a view to guiding and stimulating their activities vigorously.

Similar considerations applied to the second category of items on the agenda, the three reports of the regional commissions already established. Since there was a general desire to review at a later date the problem of regional economic organization, and indeed of the whole functioning of the United Nations and the specialized agencies in respect of the relations between central and regional activities, the Council, in examining those reports, should keep such review in mind, especially now that the Economic Commission for Latin America had been successfully launched.

The third group of items comprised special and integral reports by the specialized agencies, a joint report of UNESCO and the Secretary-General and other items arising in connexion with the specialized agencies, to all of which he was confident the Council would devote the same careful attention as at the last session.

In the fourth place, two items had been proposed by non-governmental organizations possessing category A status, one on forced labour, proposed by the American Federation of Labor, the other on the infringement of trade union rights, proposed by the World Federation of Trade Unions. On those items the Agenda Committee was submitting its own observations. In the meantime, he took the opportunity of welcoming

de l'ensemble de cet ordre du jour. Il contient cinquante points, dont quelques-uns correspondent au travail d'importantes conférences internationales ou aux efforts déployés pendant deux ou trois ans par une des commissions du Conseil, et il est certainement le plus chargé de tous les ordres du jour qui aient été présentés jusqu'à présent à celui-ci. Il serait impossible d'examiner de façon satisfaisante un programme aussi considérable, si l'entièvre coopération de chacun des délégués n'était acquise. Le Président tient toutefois à assurer le Conseil que, pour sauvegarder la qualité et la dignité des travaux, il veillera à ce que jamais les débats ne soient indûment hâtés. Il n'en insistera pas moins sans cesse pour que chacun des représentants et chacune des commissions fassent tout leur possible pour éviter tout retard et toute redite superflus.

On peut, d'après leur origine, répartir les divers points de l'ordre du jour en dix grandes catégories. Tout d'abord, des neuf commissions techniques, toutes, sauf la Commission fiscale, se sont réunies depuis la dernière session et ont présenté un rapport. Parmi ces rapports, il en est six qui émanent de la troisième session et deux de la deuxième session de la commission intéressée. Aussi, le Président estime-t-il que le moment est venu d'examiner de beaucoup plus près l'activité des commissions techniques — lesquelles, conjointement avec les commissions régionales font face, rappelle-t-il, à la majeure partie des attributions du Conseil — et de soumettre leur travail à une critique plus constructive afin d'en guider et d'en stimuler vigoureusement l'activité.

Des considérations analogues peuvent s'appliquer à la deuxième catégorie de questions inscrites à l'ordre du jour, à savoir : les rapports des trois commissions régionales créées jusqu'à présent. Puisque c'est le désir général de reconstruire plus tard le problème de l'organisation économique régionale, ainsi que le fonctionnement d'ensemble de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées, en ce qui concerne les relations entre l'action centrale et l'action régionale, le Conseil devra, en étudiant ces rapports, avoir toujours en vue cet examen, particulièrement au moment où la Commission économique pour l'Amérique latine vient d'être créée sous de très heureux auspices.

La troisième catégorie de points inscrits à l'ordre du jour comprend des rapports spéciaux et des rapports complets d'institutions spécialisées, un rapport commun de l'UNESCO et du Secrétaire général, et d'autres questions qui se posent à propos des relations avec les institutions spécialisées. Le Président ne doute pas que le Conseil ne consacre à l'examen de tous ces points la même attention diligente que lors de la dernière session.

En quatrième lieu, viennent deux points proposés par des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif de la catégorie « A » : l'un qui a trait au travail forcé et dont la Fédération américaine du travail a demandé l'inscription, l'autre qui a trait aux violations du droit syndical, et dont la Fédération syndicale mondiale a demandé l'inscription. Le Comité de l'ordre du jour va présenter ses propres observa-

If the political was everywhere rightly adjudged to be subordinate to the economic and social, it was none the less true that the economic and social were themselves neither ultimate nor unconditioned; both were subordinate to moral and spiritual factors. What lay at the bottom of all the world's ills today was the slump in moral and spiritual values. If people everywhere looked only to the economic and social for their salvation, it was little wonder that they received stone instead of bread. Greed, fear, selfishness, pride, possessiveness, uncertainty, mistrust, laxity, weakness of moral fibre, compromise on absolute values, rebellion against reason and truth—those were the factors which were dragging human existence to the brink of disaster. They could not be eliminated by economic and social betterment alone. The best social system, the most just economic organization, would sooner or later be doomed to decay unless love and truth flourished from the outset in its midst; but where real love and truth existed, every social and economic ill would sooner or later be detected, corrected and overcome.

l'Organisation des Nations Unies, viendront avec empressement graviter dans son orbite.

Si l'on estime partout, et à bon droit, que le politique doit être subordonné à l'économique et au social, il n'en est pas moins vrai que l'économique et le social ne sont pas en eux-mêmes des fins dernières et qu'ils n'échappent pas à certaines règles; ils dépendent, l'un comme l'autre, des valeurs morales et spirituelles. Ce que l'on découvre aujourd'hui à la base de tous les maux dont souffre le monde, c'est l'effondrement de ces valeurs morales et spirituelles. Si tous les peuples attendent leur salut des seules valeurs économiques et sociales, il ne faut pas s'étonner qu'ils reçoivent des pierres au lieu de pain. La convoitise, la peur, l'égoïsme, l'orgueil, l'avarice, l'insécurité, la méfiance, le relâchement, la faiblesse du ressort moral, les renoncements quant aux valeurs suprêmes, la révolte contre la raison et la vérité — telles sont les causes qui entraînent l'humanité d'aujourd'hui au bord de l'abîme. Ce n'est pas l'amélioration des conditions économiques et sociales qui pourra, à elle seule, conjurer ces maux. Le meilleur système social, l'organisation économique la plus juste, seraient tôt ou tard voués à la ruine s'ils ne cultivaient en eux-mêmes, dès l'origine, l'amour et la vérité; là où résident l'amour véritable et la vérité authentique, tous les maux économiques et sociaux seront tôt ou tard décelés, atténus et enfin guéris.

2. Adoption of agenda (E/830 and E/855)

The PRESIDENT drew attention to the provisional agenda for the current session (E/830) and to the Report of the Agenda Committee thereon (E/855). The views of the delegations which had submitted observations on the provisional agenda—namely, those of Australia, France, and New Zealand—had, inasmuch as they were very similar, all been ably defended at the meetings of the Agenda Committee by the representative of New Zealand.

Mr. THORN (New Zealand) proposed that further discussion should be deferred until the next meeting, when simultaneous interpretation facilities would be available to expedite the Council's work.

Mr. P. C. CHANG (China) seconded the proposal, particularly as it would afford representatives time properly to digest the wise and inspiring speech they had heard from the Chair.

Mr. STINEBOWER (United States of America) urged, on the contrary, that none of the Council's valuable time should be wasted.

It was decided, by 15 votes to 3, to defer further discussion until the next meeting.

2. Adoption de l'ordre du jour (E/830 et E/855)

Le PRÉSIDENT attire l'attention du Conseil sur l'ordre du jour provisoire de la présente session (E/830) et sur le rapport qu'a rédigé à son sujet le Comité de l'ordre du jour (E/855). Certaines délégations, notamment celle de l'Australie, celle de la France et celle de la Nouvelle-Zélande, ont présenté des observations sur l'ordre du jour provisoire; leurs idées, qui présentent une grande similitude, ont trouvé dans le représentant de la Nouvelle-Zélande, lors des séances du Comité de l'ordre du jour, un habile défenseur.

M. THORN (Nouvelle-Zélande) propose de remettre à la prochaine séance la suite de la discussion; en effet, l'interprétation simultanée fonctionnera à ce moment et permettra d'accélérer les travaux du Conseil.

M. P. C. CHANG (Chine) appuie cette proposition, d'autant plus que les représentants pourront ainsi méditer comme il convient les paroles sages et encourageantes que vient de prononcer le Président.

M. STINEBOWER (Etats-Unis d'Amérique) insiste au contraire pour que le Conseil ne perde pas une minute d'un temps précieux.

Le Conseil décide, par 15 voix contre 3, de remettre à la prochaine séance la suite de la discussion.